



37, rue René Cassin
Bezannes CS 30009
51726 Reims Cedex

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

RCS : 401 206 107

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Membres de l'association CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS DE L'INDUSTRIE DE CHAMPAGNE-ARDENNE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Bezannes, date de la signature numérique

Vincent SCHREPEL

Associé

CFAI DE CHAMPAGNE ARDENNE

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	2025			2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement				
Total I	-	-	-	-
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	765 294,81	564 216,31	201 078,50	305 706,66
Immobilisations incorporelles en cours, avance et acompte				
Immobilisations corporelles				
Terrains	849 720,00		849 720,00	849 720,00
Constructions	13 759 317,62	4 690 069,77	9 069 247,85	9 692 210,82
Installations techniques, matériel et outillage industriels	21 406 573,16	19 419 728,29	1 986 844,87	3 111 080,28
Immobilisations corporelles en cours	28 932,00		28 932,00	28 932,00
Avances et acomptes	-		-	17 192,30
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	6 136 025,00	258 000,00	5 878 025,00	5 878 025,00
Autres titres immobilisés				
Prêts	92 654,00		92 654,00	79 732,00
Autres immobilisations financières	5 370,62		5 370,62	5 370,62
Total II	43 043 887,21	24 932 014,37	18 111 872,84	19 967 969,68
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	-		-	-
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 958 082,06	85 209,86	1 872 872,20	2 466 713,55
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			-	-
Autres créances	449 171,94		449 171,94	698 479,75
Fournisseurs débiteurs	21 252,00		21 252,00	
Charges constatées d'avance	232 297,04		232 297,04	149 893,83
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	3 065 274,42		3 065 274,42	2 388 816,99
Total III	5 726 077,46	85 209,86	5 640 867,60	5 703 904,12
Frais d'émission des emprunts (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V+VI)	48 769 964,67	25 017 224,23	23 752 740,44	25 671 873,80

Les comptes 2024 et 2025 sont présentés conformément aux règlements ANC 2023-03 et 2022-06

CFAI DE CHAMPAGNE ARDENNE

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	2025	2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation	3 466 467,42	3 466 467,42
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	3 202 711,64	2 843 784,65
Report à nouveau	0,00	0,00
Excédent ou déficit de l'exercice	-56 754,18	358 926,99
Situation nette (sous total)	6 612 424,88	6 669 179,06
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	9 098 636,36	10 713 589,19
Provisions réglementées		
Total I	15 711 061,24	17 382 768,25
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0,00	0,00
PROVISIONS		
Provisions pour risques	99 976,64	382 333,61
Provisions pour charges	364 986,00	188 258,00
Total III	464 962,64	570 591,61
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	557 882,69	642 864,62
Emprunts et dettes financières diverses	1 040 261,04	1 109 269,33
Instruments financiers à terme		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	3 100 268,19	2 370 943,90
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	774 406,62	759 835,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0,00	0,00
Autres dettes	1 034 832,87	1 838 125,13
Produits constatés d'avance	1 069 065,15	997 475,48
Total IV	7 576 716,56	7 718 513,94
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	23 752 740,44	25 671 873,80

COMPTE DE RESULTAT	2025	2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	10 768 649,77	10 516 476,85
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 115 507,42	2 353 234,18
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	810 702,10	624 577,79
Produits des cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles	-	45 000,00
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits	1 739,37	57,24
Total I	13 696 598,66	13 539 346,06
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	5 958 069,24	5 969 783,47
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	202 039,06	163 253,23
Salaires	2 875 325,49	2 783 025,38
Cotisations sociales	1 214 777,45	1 203 126,01
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 805 584,64	1 873 029,04
Dotations aux provisions	564 962,64	550 591,61
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	233 569,62	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	807 728,81	540 006,98
Total II	13 662 056,95	13 082 815,72
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	34 541,71	456 530,34
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 060,60	3 234,62
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	2 060,60	3 234,62
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	19 232,49	16 138,97
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	19 232,49	16 138,97
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 17 171,89	- 12 904,35
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	17 369,82	443 625,99
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	-	-
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-	-
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	74 124,00	84 699,00
Total des produits (I + III + V)	13 698 659,26	13 542 580,68
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	13 755 413,44	13 183 653,69
EXCEDENT OU DEFICIT	- 56 754,18	358 926,99
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE COMPTES 2025

OBJET SOCIAL

L'association CFAI DE CHAMPAGNE-ARDENNE a pour objet principal de développer et de promouvoir toutes activités en lien avec la formation et l'insertion professionnelle, en particulier des jeunes, principalement dans le secteur de l'industrie.

A cet effet elle développe auprès de personnes physiques, d'organismes et d'entreprises industrielles ou commerciales un ensemble de prestations de formation, particulièrement l'organisation d'actions d'apprentissage ou de première formation, et toutes activités annexes en lien avec les formations.

NATURE ET PERIMETRE DES ACTIVITES ET MOYENS MIS EN OEUVRE

Le Centre de Formation des Apprentis de Champagne-Ardenne œuvre au sein de son territoire. Il réunit 4 sites principaux à Charleville-Mézières, Reims, Rosières-Près Troyes et Saint-Dizier.

Le CFAI CA compte 78,84 (ETP) salariés au 31-12-25. Le CFAI Champagne-Ardenne accueille en permanence 909 apprentis et propose la préparation de près de 70 diplômes et formations répartis sur les 4 principaux sites de formation.

Le CFAI Champagne-Ardenne propose :

- Des diplômes : CAP, BAC PRO, BTS, Bachelor, Licence Pro, Master et Ingénieur
- Dans de multiples domaines : Chaudronnerie et Soudage, Commercial, Conception et Matériaux, Électricité, Fluide, Éolien, Nucléaire, Fonderie et Plasturgie, Informatique et Réseaux, Maintenance industrielle et Automatismes, Pilotage de Système Automatisés, Robotique, Usinage, Outillage et Fabrication additive 3D, management, comptabilité...

Le dimensionnement « régional » a permis des mutualisations avec une politique commune et volontariste d'investissements permettant de doter le territoire de Centres de Formation à niveau pour répondre aux besoins en compétence des entreprises.

L'exercice comptable dégage un résultat de **- 56 754,18 €**.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de **23 752 740.44 €**, a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

I- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les règlements ANC 2014-03 et ANC 2018-06 sont respectivement modifiés par les règlements ANC 2022-06 et ANC n° 2023-03. L'application de ces règlements a été réalisée par anticipation dès la clôture au 31 décembre 2024.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- **continuité de l'exploitation**

- **Application des règlements ANC n° 2022-06 et ANC 2023-03**

Les règlements ANC n° 2022-06 et ANC n° 2023-03, relatifs à la modernisation des états financiers, ont été homologués par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30). Ces règlements modifient le plan comptable général (PCG) et introduit plusieurs changements significatifs visant à améliorer la clarté et la pertinence des états financiers.

- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Immobilisations incorporelles et corporelles

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les frais d'acquisition d'immobilisations sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées de vie retenues sont :

- Immobilisations incorporelles	1 à 4 ans en linéaire
- Constructions :	
- Gros œuvre	30 à 40 ans
- Autres composants	10 à 30 ans
- Installations générales et agencements	5 à 20 ans en linéaire
- Matériel et Outillage	3 à 10 ans en linéaire
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
- Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

En mars 2021 le CFAI Champagne-Ardenne avait acheté auprès de l'AFPI Champagne-Ardenne 4 licences professionnelles :

- LP RIFF
- LP CPMFM
- LP TCI
- LP IOT

Depuis la rentrée de septembre 2023, nous n'avons plus d'effectifs sur les LP TCI et IOT. Une dépréciation du fonds de commerce a donc été comptabilisée au 31/12/2024 pour la somme de 100 000 €.

Nous avons provisionné à hauteur de 50% en 2024 et nous avons complété en 2025 pour arriver à 100%. Une dotation pour dépréciation du fond de commerce a donc également été comptabilisée au 31/12/2025 de 100 000 €.=

Autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Au titre de l'exercice 2023, une provision d'un montant de 574 650 € avait été constituée pour couvrir les créances antérieures au 30 juin 2023 demeurées impayées à la clôture au 31 décembre 2023.

À la date de clôture de l'exercice 2024, soit le 31 décembre 2024, une reprise partielle de cette provision, d'un montant de 278 000 €, a pu être opérée.

A la date de la clôture de l'exercice 2025 soit au 31 décembre 2025, une reprise partielle de ces créances a pu être opérée pour un montant de 240 110.49 €.

Le solde de la provision pour créances douteuses se porte donc à 85 209 ,86 € au 31/12/2025.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à **222 019 euros**. Ils font l'objet d'une provision pour pensions et obligations au 31/12/2025.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite : 65 ans

Taux d'actualisation : 3.17 %

Taux de Turn Over : 10 % par an en dessous de 50 ans

II- FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Provision Risques et charges GIE CDS PREMICA

- Comptabilisation complément déficit 2025 du GIE CDS PREMICA à hauteur de 74 528 €

La perte du GIE CDS PREMICA au titre de 2025 s'élève à 666 345.59 €. La quote-part du CFAI représente 332 528.36 €. Nous avons donc constaté une dépréciation des titres de participation à hauteur de 258 000 € (100% de leur valeur) et en complément une provision pour risque et charge à hauteur de 74 528 €.

Dépréciation du fonds de commerce

- Dépréciation du fonds de commerce pour 100 000 €.
Dotation complémentaire en 2025 pour arriver à 100 % suite à l'arrêt de deux LICENCES PROFESSIONNELLES en 2024.
- Constitution d'une provision de restructuration dans le cadre d'un plan de licenciement à hauteur de 142 967 €

Engagements :

- Un Emprunt de 800 000,00 € sur 10 années a été souscrit en **2021** pour financer 51 % des titres de la SCI Moulin Leblanc avec la prise des garanties suivantes par la Banque Kolb :
 - Gage espèce pour garantie de remboursement de 250 000 €.
 - Nantissement de 51 % des parts de la SCI POLE FORMATION DU MOULIN LEBLANC

Engagements reçus (Hors bilan) :

- Notification d'accord de subvention reçue de la Région Grand Est de **600 000 €** (pour une base de dépenses accordées de 2 000 000 €) pour les travaux d'aménagement du Site de la Haute-Marne. **Acompte perçu de 300 000 € enregistrés dans les comptes en 2023 en 441106 mais travaux non débutés.**
- Notification d'accord de subvention reçue du **GIP** de **359 131 €** (20 % sur une base de dépenses initiales prévues de 1 799 258 € accordés) pour les travaux d'aménagement du Site de la Haute-Marne, travaux non débutés en 2025.
- Notification d'accord de subvention reçue de l'**OPCO VAGUE 1-2024** de **661 504.86 € (211 504.86 € (matériel) + 450 000 € (bâtiment Saint Dizier 52)). Acompte perçu de 330 752 €**

- **enregistré dans les comptes 2024 en 441101.** En 2024, il a été utilisé la somme de 76 622.41 € pour l'achat de matériel et 92 675.32 € en 2025, mais les travaux immobiliers non pas débutés en 2025.
 - Notification d'accord de subvention reçu de **l'OPCO VAGUE 1-2025 de 484 679.12 €** pour une dépense prévisible de 1 101 608.60 euros d'achats d'équipements.
Un acompte de 242 339.56 € a été reçu en 2025.
3 742 € ont été utilisés en 2025.
-
- Notification d'accord de subvention d'un montant de **518 938 €** reçue en 2025 de la REGION GRAND EST pour le financement de matériel pour laquelle nous avons perçu un acompte de **281 160 euros en 2025.** Utilisation à hauteur de 3 742 € en 2025.

CFAI CHAMPAGNE-ARDENNE

Exercice clos le 31/12/2025

II- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF**1- Variation de l'actif immobilisé****Tableau de variation des immobilisations**

ACTIF IMMOBILISE	31/12/2024	Virement de poste à poste	Acquisitions	Sorties	31/12/2025
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	470 293,10			104 998,29	365 294,81
Droit au bail	9 000,00			9 000,00	0,00
Autres immos incorporelles	400 000,00				400 000,00
	879 293,10	0,00	0,00	113 998,29	765 294,81
Immobilisations corporelles					
Terrains nus	840 000,00				840 000,00
Terrains bâtis	9 720,00				9 720,00
Bâtiments	6 808 748,66				6 808 748,66
Installations agencements constructions	825 439,87				825 439,87
agencements et installations	1 822 846,55		31 686,05	15 122,06	1 839 410,54
Aménagement bâtiment Rue Rolland GARROS	670 929,89			670 929,89	0,00
Aménagement bâtiment DONCHERY	648 266,00				648 266,00
Aménagement bâtiment au sein de PREMICA	233 012,47				233 012,47
Aménagement bâtiment Charleville	4 424 939,99				4 424 939,99
Aménagement bâtiment Troyes	818 910,63				818 910,63
Matériel industriel	9 398 843,73			962 035,31	8 436 808,42
Matériel pédagogique	6 253 221,93	17 192,30	213 221,92	110 026,27	6 373 609,88
Matériel et mobilier de bureau	4 185 010,82		20 930,12	824 263,17	3 381 677,77
Mobilier	101 176,38		4 297,50		105 473,88
Matériel de communication	9 370,80				9 370,80
Matériels et outillages	1 299 204,28			165 258,30	1 133 945,98
Matériel des communs	81 888,33			53 406,44	28 481,89
Travaux CFAI 10 en cours	0,00				0,00
Travaux CFAI 08 en cours 2	1 512,00				1 512,00
Travaux CFAI 52 en cours	27 420,00				27 420,00
Autres immo corp en cours	0,00				0,00
Equipement matériel bus	97 794,00				97 794,00
Matériel de transport	0,00				0,00
Avances, acomptes sur commandes immo	17 192,30	-17 192,30			0,00
	38 575 448,63	0,00	270 135,59	2 801 041,44	36 044 542,78
Immobilisations financières					
Prêt au personnel Effort construction	79 732,00		12 922,00		92 654,00
Prêt au personnel	0,00				0,00
Titres SCIA PREMICA	3 550 000,00				3 550 000,00
Titres CDS GIE PREMICA	258 000,00				258 000,00
Titres SCI LE MOULIN LE BLANC	2 327 000,00				2 327 000,00
Titres ACTIV IN DUSTRY	150,00				150,00
Actions	875,00				875,00
depots et cautionnements	5 370,62				5 370,62
	6 221 127,62	0,00	12 922,00	0,00	6 234 049,62
TOTAL GENERAL	45 675 869,35	0,00	283 057,59	2 915 039,73	43 043 887,21

Tableau de variation des amortissements

AMORTISSEMENTS	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
logiciels	467 961,56	1 253,04	104 998,29	364 216,31
Droit au bail	5 624,88	3 374,95	8 999,83	0,00
Dépréciation fonds de commerce	100 000,00	100 000,00		200 000,00
Immobilisations corporelles				
Constructions	3 054 746,86	234 942,91		3 289 689,77
Aménagements intérieurs extérieurs	388 221,04	319 799,31		708 020,35
Aménagements constructions Charleville	514 050,84			514 050,84
Aménagements constructions Troyes	19 216,99			19 216,99
Aménagements intérieurs Donchery	90 871,07	24 783,03		115 654,10
Aménagements Batiment 52	0,00	43 437,72		43 437,72
Matériels pédagogiques	4 602 542,70	719 831,60	139 830,77	5 182 543,53
agencements et installations	1 512 435,35	90 769,03	16 157,45	1 587 046,93
Agencements site Numéricable	417 191,39	253 738,50	670 929,89	0,00
matériel de bureau et informatique	3 361 677,36	324 781,92	824 263,17	2 862 196,11
Mobilier	38 898,28	12 837,85		51 736,13
Matériels industriels	9 395 873,33	2 970,40	932 230,81	8 466 612,92
Matériels pour MIT	90 679,84	7 114,16		97 794,00
Matériels des communs	81 888,33		53 406,44	28 481,89
Matériels et outillages	1 299 004,46	199,82	165 258,30	1 133 945,98
Matériels de communications	9 015,39	355,41		9 370,80
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées	258 000,00			258 000,00
Total	25 707 899,67	2 140 189,65	2 916 074,95	24 932 014,37

CFAI CHAMPAGNE-ARDENNE

Exercice clos le 31/12/2025

2 - Tableau des provisions**TABLEAU DES PROVISIONS EXERCICE 2025**

Détail des provisions	Prov. début	Reprise/ prov	Dotation	Solde
Provision litiges	173 434,61	173 434,61	25 448,64	25 448,64
Risques et charges de Personnels	188 258,00	188 258,00	222 019,00	222 019,00
Provision Risques clients	325 320,35	240 110,49		85 209,86
Risques et charges PREMICA	0,00			0,00
Autres provisions pour risques	208 899,00	208 899,00	74 528,00	74 528,00
Provision pour restructuration	0,00		142 967,00	142 967,00
TOTAUX	895 911,96	810 702,10	464 962,64	550 172,50

3- Frais d'établissement

Pas de frais d'établissement

4- Frais de recherche et de développement

Il n'y a pas de frais de recherche et de développement

5- Différence sur les éléments fongibles de l'actif circulant

Non significatif

6- Charges constatées d'avance**232 297,04**

Détail des charges constatées d'avance :

- locations diverses	5 777,47
- Maintenance et divers	21 193,67
- redevances licences	16 677,40
- Stock	183 345,34
- Divers (assurances, honoraires...)	5 303,16

7- Charges à répartir sur plusieurs exercices

Aucune charges à répartir sur plusieurs exercices n'a été comptabilisée sur l'exercice.

CFAI CHAMPAGNE-ARDENNE

Exercice clos le 31/12/2025

III - COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LES COMPTES DE BILAN PASSIF**1- Charges à payer**

Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan :

_ emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	490 629,79
_ emprunt et dettes financeurs divers	1 107 513,94
_ dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 079 016,19
_ dettes personnel, fiscales et sociales	774 406,62
_ autres dettes :	1 034 832,87
<i>Avoir sur client</i>	0,00
<i>Avances sur subventions</i>	1 007 771,25
<i>Etat charges à payer</i>	9 436,00
<i>Participation construction logement apprenti Espace Habitat</i>	0,00
<i>Frais de personnel</i>	839,01
<i>Frais de mobilité apprenti</i>	16 786,61

TOTAL

6 486 399,41**IV - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN ACTIF ET PASSIF****1- Échéances des créances et des dettes à la cloture de l'exercice**

ETAT DES CREANCES	brut	à 1 an au plus	à plus 1 an
Clients	1 872 872,20	1 872 872,20	
Autres créances	449 171,94	449 171,94	
Fournisseurs débiteurs	21 252,00	21 252,00	
TOTAL	2 343 296,14	2 343 296,14	0,00

ETAT DES DETTES	brut	à 1an au plus	de 1 à 5 ans	à plus 5 ans
Emprunt et dettes auprès des établissements de crédit	490 629,79	79 637,84	326 976,55	84 015,40
Fournisseurs et rattachés	3 100 268,19	3 100 268,19		
Dettes sociales et fiscales	774 406,62	774 406,62		
Emprunts et dettes finan. divers	1 107 513,94	77 616,72	350 302,29	679 594,93
Autres dettes	1 034 832,87	1 034 832,87		
Produits constatés d'avances	1 069 065,15	1 069 065,15		
TOTAL	7 576 716,56	6 135 827,39	677 278,84	763 610,33

V - COMPLEMENT D'INFORMATION SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1- Ventilation des produits d'exploitation

Produits d'exploitations hors cptes 78	2025	2024
Ventes Prestations	10 085 542,02	9 674 290,98
Produits activités annexes et Refacturations (1)	683 107,75	842 185,87
Subventions d'exploitation	2 115 507,42	2 353 234,18
Produits cessions immobilisation	-	45 000,00
Produits divers de gestion courante	1 739,37	57,24
Total général	12 885 896,56	12 914 768,27

3- Produits et charges exceptionnels

Désormais, sont uniquement comptabilisés dans le résultat exceptionnel les produits et charges liés à un événement majeur et inhabituel.

Le résultat exceptionnel au 31/12/2025 est de 0 €

4- Produits constatés d'avance

Facturation	2025	2024
Formation	1 069 065,15	997 475,48
TOTAL	1 069 065,15	997 475,48

5- Produits à recevoir

Nature	2025	2024
418100 Factures a établir	551 505,16	1 162 303,59
438700/439000 Rembours SG SANTE	400,98	936,42
467 Aide employ APPR	2 166,64	1 500,00
518700 Intérêts a recevoir	2 060,60	2 848,37
TOTAL	556 133,38	1 167 588,38

CFAI CHAMPAGNE-ARDENNE

Exercice clos le 31/12/2025

6 - Participations :

Societe	Détention du capital	Valeur brute des titres	Capitaux Propres	Résultat	Réserves/report à nouveau
SCIA PREMICA	62,86%	3 550 000,00	5 736 152	-70 661	-1 511 904
SCI POLE FORMATION MOULIN LE BLANC	100,00%	2 327 000,00	2 162 040	58 213	-223 173
GIE CDS "PREMICA	49,90%	258 000,00	-149 346	-666 346	0
ACTIV IN DUSTRY	0,60%	150,00	-80 623	-107 773	0

7 - Effectifs (ETP) :

2025	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	3,50	44,59	48,09
F	3,10	27,65	30,75
Total	6,60	72,24	78,84

7 - Variation des fonds propres :

Fonds propres au 31/12/2024
Fonds propres au 31/12/2025

17 382 768,25
15 711 061,24

Variation

1 558 198,65

INTITULE	A NOUVEAU	VARIATION 2025	31/12/2025
Ecart de réévaluation	3 466 467,42	0,00	3 466 467,42
Autres réserves	2 843 784,65	358 926,99	3 202 711,64
Dépréciation de l'actif	-238 857,66	0,00	-238 857,66
A nouveau	0,00	0,00	0,00
Subv d'investissement	31 089 832,55	2 574 347,10	28 515 485,45
Subv région PREMICA	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Subv CCI PREMICA	77 000,00	0,00	77 000,00
Taxe Apprentissage PREMICA	1 473 000,00	0,00	1 473 000,00
Subv equip insc résultat	-23 687 385,70	-959 394,27	-22 727 991,43
RESULTAT	358 926,99	-415 681,17	-56 754,18
	17 382 768,25	1 558 198,65	15 711 061,24

